

DISCOURS SUR LE BUDGET

prononcé par

L'honorable John-S. Bourque,
V.D., C.D., D.C.L.

Ministre des Finances de la Province

à

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE QUÉBEC

le 20 février 1959



1959

1959

DISCOURS SUR LE BUDGET

Monsieur l'Orateur,

Les experts financiers sont très prudents sur les perspectives économiques du Québec. De toute évidence, les dangers de l'inflation les rendent perplexes. L'inflation a une portée internationale qui échappe en définitive aux pouvoirs constitutionnels des gouvernements provinciaux. Il est certain que tous et chacun, individus, corporations publiques et privées, peuvent et doivent, à différents degrés, diminuer les dangers de l'inflation. L'un des plus sérieux est la menace grave qu'elle fait courir à l'épargne populaire et même au désir légitime de réaliser de saines économies.

Il doit y avoir équilibre entre les revenus et les dépenses d'un individu, tout comme il doit y avoir équilibre, dans la mesure du possible, entre les revenus et les dépenses d'un gouvernement. Il doit y avoir équilibre entre le coût de la production et le pouvoir d'achat des consommateurs. Le coût de la production doit permettre à nos produits de s'écouler sur le marché local et sur les marchés étrangers absolument nécessaires à notre économie. Le coût de la vie et le succès d'une politique d'exportation sont des facteurs qui échappent en partie au contrôle des gouvernements; ils dépendent surtout de la coopération de chaque citoyen. Notre province est particulièrement heureuse d'occuper une situation justement privilégiée au point de vue économique et elle est heureuse également de constater la prospérité grandissante de sa population. Lorsque nous examinons, à la lumière des enseignements de l'Église, la véritable théorie de l'état, nous constatons qu'elle met l'accent sur le mot ordre et qu'elle est en radicale opposition avec le désordre ou le mépris de l'autorité légitimement constituée. Le souci de l'ordre est un moyen préventif excellent contre l'inflation. Il est utile et même nécessaire parfois, dans des circonstances particulières, d'engager l'avenir, mais il est contraire à la plus élémentaire prudence de l'engager trop profondément. A mon avis, la province de Québec continue de donner un exemple de grande sagesse administrative en payant, à même ses revenus annuels, au cours des années de prospérité, non seulement toutes ses dépenses ordinaires, mais même très souvent ses dépenses extraordinaires, c'est-à-dire ses dépenses imputables au capital. Les dépenses imputables au capital ne sont pas réellement des dépenses, mais des travaux permanents qui constituent un placement fécond pour l'avenir.

La politique financière du Québec est exemplaire. Nous n'avons pas voulu profiter du mouvement général pour emprunter et engager inutilement l'avenir. Nous avons tout simplement appliqué, sous la direction du Premier Ministre, une politique de bon sens et d'équilibre. C'est ce qui justifiait *The Boston Herald*, du 5 décembre dernier, d'écrire:

“L'honorable Maurice Duplessis, C.R., premier ministre de la province de Québec, a dû combiner les talents d'un ingénieur minier, d'un génie financier, d'un expert en économie, aussi bien que d'un législateur et d'un administrateur averti, pour porter Québec au rang éminent d'une puissance industrielle reconnue pour sa stabilité et son excellente situation financière.

En trois années, Québec, la plus vaste des provinces canadiennes, a réussi à réduire sa dette par tête au chiffre le plus bas de toutes les provinces, à la seule exception de celle de l'Alberta. Le nouveau gouvernement a aussi réalisé des réformes d'ordre social en ce qui concerne les pensions et les allocations de même nature. Il a entrepris un vaste programme de construction de voirie. Le parti Duplessis a perdu le pouvoir à la suite de l'hystérie de guerre de 1939, mais il a été reporté au pouvoir en 1944, époque à laquelle il a hérité des graves difficultés administratives résultant de la contraction de l'économie d'après-guerre.”

Presque partout en Amérique du Nord, en particulier chez nos très riches voisins du sud, les dettes se sont multipliées au cours des dernières vingt années. Pourtant, la dette nette de la province de Québec est à l'heure actuelle inférieure de plus de \$82,000,000 à ce qu'elle était en 1944. Cette réduction de dette est d'autant plus remarquable que le gouvernement a multiplié les réalisations dans tous les domaines de l'administration. Il est pratiquement impossible de donner un sommaire complet de ses œuvres. Contentons-nous de souligner par exemple la construction de 4,225 nouvelles écoles, comprenant 19,470 classes, la construction de 41 nouvelles écoles spécialisées et l'organisation de 48 nouvelles écoles normales, la construction d'hôpitaux pour donner à nos malades 28,894 lits supplémentaires, la construction de 2,049 nouveaux ponts et la modernisation de 17,976 milles de routes, sans compter évidemment les très importantes subventions accordées pour la construction de l'École Polytechnique de Montréal et de la Faculté de médecine de Laval.

La province de Québec est soucieuse d'ordre et de saine liberté. Elle jouit d'une stabilité économique insurpassée et même inégalée, mais cette stabilité ne doit pas se confondre avec l'immobilité. La politique du gouvernement s'inspire de fondements qui ne peuvent pas et ne doivent pas changer; elle est définitivement progressive dans le bon sens. Il est admis par les dirigeants des grandes banques canadiennes que la crise économique est beaucoup moins grave chez nous qu'aux États-Unis et de nombreux témoignages impartiaux nous justifient de proclamer que la province de Québec est l'une des provinces canadiennes les moins affectées par la régression économique.

I

CONSIDÉRATIONS SUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 1958-59

Aucun citoyen de bonne foi ne peut contester que la position financière de la province soit excellente. C'est d'ailleurs l'opinion de tous les experts financiers et de tous les esprits impartiaux au courant de la situation. Notre province continue de grandir et de se développer de façon particulièrement

remarquable. Il y a actuellement, par exemple, de gigantesques projets en voie d'exécution qui représentent des placements de capitaux pour des centaines de millions de dollars dans différentes régions de la province: au Lac St-Jean, au Saguenay, en Abitibi, dans toutes les régions minières et dans la région métropolitaine de Montréal.

Grâce au développement prodigieux de ces dernières années et à d'excellentes méthodes de perception, nos revenus ont continué leur mouvement d'ascension, pour dépasser pour la seconde fois le demi-milliard. Ils atteindront, à la fin de l'année financière, c'est-à-dire au 31 mars 1959, le chiffre de \$537,252,000, soit une augmentation de plus de \$30,000,000 sur les revenus de 1957-58. (1) Ces prévisions sont basées sur les perspectives économiques de l'heure présente. Elles sont évidemment sujettes à variation.

La nécessité de faire face aux obligations d'une économie en pleine expansion se traduit par une augmentation inévitable des dépenses. Le gouvernement ne peut, cependant, trouver une solution à tous les problèmes qui se posent à son attention, comme il ne peut appliquer de remède à tous les maux réels ou irréels. Il lui faut choisir les problèmes essentiels et urgents. Aujourd'hui, de nombreux citoyens ont tendance à attendre des gouvernements une contribution de plus en plus large dans tous les domaines, même dans ceux qui devraient être la préoccupation exclusive des individus. C'est une vérité trop souvent oubliée que les gouvernements ne peuvent dépenser plus que ce qu'ils retirent en impôt. De fait, tout gouvernement retire des contribuables l'argent qu'il leur distribue.

Les idées socialisantes posent l'accent sur le problème de la sécurité sociale, mais aucune sécurité réelle ne peut exister si elle n'est basée sur le sens de la responsabilité personnelle et sur l'accomplissement par chacun des obligations qui lui incombent. Nous sommes profondément convaincus que la population de la province est irrévocablement opposée à l'étatisation des biens matériels ou spirituels. L'étatisation des intelligences et des volontés, de l'entreprise libre, de l'initiative personnelle, de la charité fraternelle et philanthropique, répugne avec raison à nos compatriotes.

Les dépenses ordinaires, pour la présente année, s'élèveront à la somme approximative de \$445,528,000. Comme nos revenus atteindront probablement \$537,252,000, le surplus au compte ordinaire s'établira à environ \$91,724,000. Les dépenses imputables au capital seront payées complètement à même le surplus au compte ordinaire, car elles s'élèveront à \$91,345,000, ce qui laissera un surplus global d'opérations de \$379,000. (2) Les plus importantes augmentations au chapitre des dépenses seront enregistrées par les départements de l'Éducation, de la Santé et du Bien-Être social. Les dépenses des autres ministères ne dépasseront que très légèrement celles de l'année dernière. C'est une nouvelle manifestation de la politique véritablement sociale et éminemment progressive du gouvernement qui se traduit par d'innombrables améliorations dans tous les domaines, en particulier dans ceux de l'agriculture, de l'éducation, de la santé publique, de la saine législation sociale et de l'établissement de notre jeunesse.

(1) Cf. Tableau No 1, page 18.

(2) Cf. Tableau No 2, page 19.

a) Dépenses imputables au capital

Le montant des dépenses imputables au capital dépassera d'environ \$5,000,000 le montant des dépenses de même nature de l'an dernier. Elles s'élèveront à une somme approximative de \$91,345,000. Le gouvernement a continué le travail de modernisation de notre réseau routier, grâce aux efforts combinés des ministères de la Voirie et des Travaux publics. Mon prédécesseur a rappelé à plusieurs reprises un principe admis par tous les experts en finances publiques et suivant lequel un gouvernement pourrait, s'il le voulait, payer toutes les dépenses de cette nature à même le produit de l'emprunt. En d'autres termes, le gouvernement aurait été justifiable d'augmenter la dette nette de la province de la valeur de tous les travaux permanents qu'il a réalisés. Au 31 mars 1945, la dette nette de la province s'établissait à la somme de \$308,243,441, alors que celle de l'Ontario était de \$480,389,000. Au 31 mars 1958, la dette nette de la province de Québec avait diminué de plus de \$82,000,000, alors que celle de l'Ontario avait pratiquement doublé durant la même période. Le gouvernement du Québec est d'opinion qu'il y va de l'intérêt de la province de payer à même ses revenus, dans la mesure du possible, ses dépenses imputables au capital, c'est-à-dire toutes les dépenses qui augmentent l'actif de la province. Il est remarquable que malgré les immenses améliorations qu'il a réalisées, le gouvernement n'a pas contracté d'emprunt par obligations depuis une couple d'années. C'est un accomplissement merveilleux en tout temps, mais surtout dans les circonstances économiques actuelles.

Si nous établissons le total de nos dépenses imputables au capital, du 1er avril 1945 au 31 mars 1959, nous constatons qu'en l'espace de quatorze ans, l'actif de la province a augmenté d'une somme de plus de \$804,000,000:

ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS	
1946	\$ 12,977,903
1947	24,287,135
1948	40,927,129
1949	64,755,220
1950	42,341,455
1951	33,825,175
1952	60,262,344
1953	67,007,015
1954	58,088,426
1955	57,937,154
1956	76,607,809
1957	87,492,404
1958	86,355,119
1959	91,345,000 (1)
TOTAL	\$804,209,288

(1) Estimation.

Ce montant de plus de \$800,000,000 de dépenses imputables au capital, qui augmente en définitive l'actif de notre province, a été payé à même les revenus ordinaires. En outre, l'actif réel de la province a augmenté davantage

grâce à d'innombrables et généreuses subventions inscrites au chapitre des dépenses ordinaires mais destinées à la construction de nouvelles écoles et de nouvelles maisons d'enseignement. De plus, notre bilan ne tient pas compte des subventions versées pour la construction des hôpitaux, subventions qui se chiffrent à des centaines de millions de dollars. Pourtant, les nouveaux hôpitaux augmentent de beaucoup l'actif des corporations publiques et privées de la province et contribuent puissamment à protéger notre principal capital, le capital humain.

b) Surplus au compte ordinaire

Chaque année, les membres de l'Opposition critiquent sans raison sérieuse et sans motif louable la méthode utilisée par le gouvernement dans la préparation de ses états financiers. Cette méthode, vieille de vingt-cinq ans, consiste à insérer dans le compte de nos opérations financières, non seulement les dépenses ordinaires, mais encore les dépenses imputables au capital, c'est-à-dire les dépenses faites pour l'exécution de travaux d'une nature permanente. La plupart des gouvernements du pays n'insèrent dans leur compte d'opérations que les dépenses ordinaires. Il ne s'agit pas de discuter laquelle des deux méthodes est la plus avantageuse. Toutefois, il est clair que la procédure suivie par notre province donne aux contribuables une idée beaucoup plus complète des opérations financières du gouvernement. Si vous comparez le résultat de nos opérations avec le résultat d'opérations des autres gouvernements du pays, il faut nécessairement vous en tenir aux opérations du compte ordinaire, c'est-à-dire aux revenus et aux dépenses ordinaires.

Au cours de ses quatorze années d'opérations financières, le gouvernement de l'Union Nationale a toujours enregistré d'importants surplus au compte ordinaire et ces surplus ont varié entre \$14,000,000 et \$100,000,000, du 1er avril 1946 au 31 mars 1959, pour s'élever à près de \$700,000,000:

ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS	
1946.....	\$ 14,768,397
1947.....	26,471,830
1948.....	44,367,887
1949.....	33,765,031
1950.....	31,753,562
1951.....	38,006,501
1952.....	62,074,513
1953.....	28,887,819
1954.....	36,456,881
1955.....	36,634,866
1956.....	76,902,362
1957.....	86,180,352
1958.....	86,628,133
1959.....	91,724,000 (1)
TOTAL.....	\$694,622,134

(1) Estimation.

c) Diminution de la dette nette

Un examen comparatif de la dette d'une entreprise sur une période de quelques années constitue l'un des plus solides critères pour déterminer la solidité ou la faiblesse de sa position financière. Une entreprise dont les dettes augmentent à un rythme accéléré d'une année à l'autre n'est pas de nature à inspirer confiance aux financiers. Cependant, si cette augmentation de dettes est compensée par une augmentation encore plus grande de l'actif, les créanciers demeureront sans inquiétude. Dans le cas du Québec, une double constatation donne, à mon avis, une solidité financière exceptionnelle à notre province. J'ai mentionné tout à l'heure que notre actif, en l'espace de quatorze ans, avait augmenté de plus de \$800,000,000. Durant la même période, notre dette nette est passée de \$308,243,441 à \$225,298,163, soit une diminution de plus de \$82,000,000. Il y a donc eu d'un côté, augmentation considérable de notre actif et de l'autre, diminution très importante de notre dette.

d) Dette per capita

La dette per capita de notre province, depuis 1944, a diminué d'une façon constante. En 1944, elle s'élevait à la somme de \$87.16, alors qu'à la fin de l'année financière 1957-58, elle n'était plus que de \$46.43. Voici d'ailleurs un tableau indiquant le montant de la dette nette de la province, à la fin de chaque année financière depuis 1944 et le montant de la dette per capita pour chacune de ces années:

DETTE NETTE PER CAPITA			
(DU 31 MARS 1944 À 1958 INCLUSIVEMENT)			
ANNÉE	DETTE NETTE AU 31 MARS	POPULATION (EN MILLIERS)	DETTE NETTE PAR TÊTE
1944.....	\$305,078,048.32	3,500	\$87.16
1945.....	308,243,440.96	3,560	86.58
1946.....	299,412,173.00	3,629	82.50
1947.....	284,915,911.19	3,710	76.80
1948.....	274,912,456.34	3,788	72.58
1949.....	299,364,639.86	3,882	77.12
1950.....	284,131,784.77	3,969	71.59
1951.....	267,428,335.87	4,056	65.93
1952.....	248,776,943.16	4,174	59.60
1953.....	273,933,254.94	4,269	64.17
1954.....	280,339,501.47	4,388	63.89
1955.....	285,257,888.61	4,517	63.15
1956.....	265,322,345.96	4,628	57.33
1957.....	247,869,555.93	4,725	52.46
1958.....	225,298,163.47	4,852	46.43

e) Le marché de nos obligations

Depuis plus de deux ans, la province de Québec a évité tout emprunt sur obligations. En fait, la dernière émission remonte au 15 janvier 1957, alors que le gouvernement avait emprunté \$25,000,000 à 4¾%. Depuis le dernier discours sur le budget, le gouvernement de la province a remboursé un premier emprunt au montant de \$1,000,000 effectué le 15 juillet 1939 et, à même les fonds d'amortissement, un second au montant de \$10,350,000 effectué le 1er août 1933.

Au cours de la dernière année financière, nos fonds d'amortissement ont augmenté de \$20,154,144 et au 31 mars 1958, ils s'élevaient à la somme de \$146,786,257. Ces fonds d'amortissement représentent en réalité près du tiers de toute la dette consolidée de la province. Toutefois, au cours de la prochaine année financière, des émissions d'obligations, pour un montant de \$47,230,782 arriveront à échéance. En voici la liste:

ÉCHÉANCE	TAUX	DATE D'ÉMISSION	MONTANT
1er juin 1959	4 %	1934	\$ 760,782
15 juillet 1959	3 %	1939	1,000,000
1er novembre 1959	3 %	1944	22,970,000
1er février 1960	3½ %	1943	18,000,000
1er mars 1960	3½ %	1935	1,500,000
15 mars 1960	3 %	1945	3,000,000

Nous croyons que les fonds d'amortissement nous permettront de rembourser environ \$18,000,000 sur ce montant de \$47,230,782. Il nous faudra de toute nécessité renouveler une partie de ces emprunts pour payer le solde, soit \$29,230,782. A l'heure présente, les obligations de la province de Québec font prime sur le marché.

II

CONSIDÉRATIONS SUR LE BUDGET 1959-60

Dans le budget pour 1959-60, les dépenses ordinaires sont évaluées à \$451,643,500, (1) alors que les dépenses imputables au capital atteindront probablement \$97,295,000. Nous estimons que nos revenus s'élèveront à environ \$541,895,000. (2) Nous pouvons donc affirmer que le surplus au compte ordinaire s'établira à environ \$90,251,500.

Aucun nouvel impôt provincial ne sera prélevé au cours de la prochaine année financière. C'est toutefois le désir du gouvernement de réclamer et de récupérer les droits provinciaux dont s'est accaparée l'autorité fédérale depuis plusieurs années.

(1) Cf. Tableau No 4, page 21.

(2) Cf. Tableau No 3, page 20.

Les augmentations les plus importantes, si nous comparons le budget de 1959-60 à celui de l'année précédente, sont inscrites au département de l'Instruction publique, au ministère du Bien-Être social et au ministère de la Santé.

a) L'éducation

Le sommaire qui se trouve à la page 55 du budget vous donne, M. l'Orateur, une idée de l'aide que le gouvernement entend apporter à l'œuvre de l'éducation. Il se propose de consacrer une somme de \$129,612,000 à cette fin, soit un montant qui dépasse de \$13,000,000 celui inscrit dans le budget de l'an dernier.

L'éducation demeure une des principales préoccupations de l'administration. Le département de l'Instruction publique estime par exemple qu'il sera nécessaire de mettre à la disposition des enfants d'âge scolaire, au cours de l'année 1959-60, environ 2,000 classes supplémentaires.

La contribution financière du gouvernement à l'enseignement universitaire sera cette année plus généreuse encore qu'au cours des années passées. L'examen impartial et de bonne foi de la situation établit hors de tout doute que nos universités ont réalisé, au cours des dix ou quinze dernières années, d'énormes progrès, grâce surtout aux nombreuses et généreuses subventions du gouvernement de la province. Quant à ce qui concerne l'aide financière aux étudiants, notre province demeure à l'avant-garde depuis plusieurs années. C'est le désir sincère du gouvernement,— et c'est d'ailleurs ce qui découle de sa ligne de conduite,— de coopérer généreusement et sainement au progrès de nos maisons d'éducation, à tous les paliers. Il veut de plus faciliter l'accès à toutes ces institutions.

b) La protection de la santé

Le budget du ministère de la Santé s'élèvera pour 1959-60, à la somme de \$69,725,000. Il dépasse de plus de \$2,000,000 celui de l'an dernier. Le gouvernement poursuit toujours son programme de protection de la santé et cherche à multiplier les facilités d'hospitalisation à travers la province. D'importants hôpitaux comme, par exemple, ceux de Joliette et de L'Annonciation, sont actuellement en voie de construction. Si nous examinons tout le travail accompli du 1er avril 1944 au 31 octobre 1958, nous constatons que le ministère de la Santé a mis à la disposition des citoyens de la province un total de 28,894 nouveaux lits d'hôpitaux pour lesquels il a dépensé une somme de \$155,255,783.48. Ceci signifie une moyenne de 2,000 lits par année.

Voici un tableau sommaire qui résume le travail immense accompli par le ministère de la Santé, depuis 1944:

DÉVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS				
(DU 1er AVRIL 1944 AU 31 OCTOBRE 1958)				
	NOUVEAUX	AGRANDIS- SEMENTS	NOMBRE DE LITS	OCTROI PROVINCIAL
Hôpitaux généraux	60	29	13,361	\$ 87,467,908.49
Sanatoriums	6	7	2,422	27,782,015.00
Hôpitaux pour malades mentaux	4	4	8,016	25,005,591.52
Hospices et orphelinats	6	7	2,137	6,326,717.40
Hôpitaux spéciaux	11	11	2,958	8,673,551.07
	87	58	28,894	\$155,255,783.48

c) La sécurité sociale

Les allocations de sécurité sociale qui s'élevaient en 1945 à la somme de \$18,500,000 dépasseront \$42,000,000 au cours de l'année 1959-60. Ces allocations sont destinées aux personnes âgées de 65 à 70 ans, aux invalides, aux aveugles et aux mères nécessiteuses. A l'origine, la sécurité sociale était avant tout une mesure de protection contre l'insécurité économique du travailleur et de sa famille. Avec les années, la sécurité sociale a tendance, dans l'esprit de certains gens, à remplacer l'épargne populaire, les plans de pension et les formes d'assurance organisées pour assurer la protection contre certains risques. Cette tendance est de nature à décourager l'initiative privée, l'effort personnel, l'esprit de travail, au détriment de la liberté et du progrès économique de la nation. Le gouvernement de la province a foi en l'entreprise privée, soucieuse de ses droits, mais respectueuse de ses obligations. Il est convaincu que le paternalisme et le socialisme sont les ennemis les plus dangereux du progrès et de la liberté.

Je lisais l'autre jour dans la revue "U.S. News & World Report", une annonce publicitaire rédigée comme suit:

"CE NE SONT PAS LES VANDALES QUI ONT VAINCU ROME"
Ce sont les cirques gratuits

Le luxe, les excès de pouvoir, le plaisir avaient semé la mollesse chez le peuple romain autrefois si viril. Afin de conserver la faveur populaire, les empereurs lui ont accordé progressivement l'aisance qu'il réclamait, le pain gratuit, les cirques gratuits et une vie plus facile.

Ainsi les Romains sont devenus un peuple faible et une proie facile pour les barbares ambitieux et travailleurs. Et en l'année 410 de l'ère chrétienne, la plus grande nation que le monde eût connue a été envahie et détruite.

Le cri avide de "tout pour rien", la stupide jérémiade de "que les autres se sacrifient, mais pas moi" — pourraient avoir les mêmes conséquences pour nous, MAINTENANT."

Serait-il juste de prétendre que ces reproches ne peuvent s'adresser qu'aux États-Unis ?

d) L'activité économique

1° L'industrie agricole

Le gouvernement se propose d'accélérer davantage sa politique de drainage et il consacrera, cette année, à cette fin une somme totale de \$10,000,000, soit \$1,600,000 de plus que l'an passé. C'est l'augmentation la plus forte inscrite au budget de l'Agriculture. La mécanisation agricole et l'électrification rurale ont permis d'améliorer le rendement de nos terres. Il importe de plus de récupérer par le drainage tout le sol arable disponible, afin de solidifier l'industrie agricole et lui assurer une organisation plus rationnelle. L'agriculture est l'industrie primordiale de notre province et elle est la base même de toute société organisée. C'est elle qui assure en définitive la subsistance des familles. L'état doit lui accorder une attention de première importance et c'est pourquoi le gouvernement de l'Union Nationale a adopté, au cours des années, toute une série de mesures uniques en leur genre qui l'ont radicalement transformée. Je pense par exemple aux effets du crédit agricole, de l'électrification rurale et du drainage des terres.

Comme conséquence de la loi destinée à faciliter l'établissement des fils de cultivateurs, les crédits pour assurer la relève sur nos fermes sont passés de \$700,000 l'an dernier à \$1,750,000 cette année. Les jeunes qui n'ont pas les revenus suffisants pour réaliser leur vocation terrienne peuvent compter sur le gouvernement. Cette coopération entre le gouvernement et la jeunesse agricole est un gage de survivance pour l'avenir.

2° L'exploitation de nos richesses naturelles

A) La forêt

Le budget du ministère des Terres et Forêts sera inférieur, en 1959-60, de \$440,000 à celui de la présente année. En effet, le gouvernement a terminé l'automne dernier son programme d'arrosage aérien destiné à sauver de la destruction les immenses forêts gaspésiennes. Ce travail exigeait des déboursés annuels de \$500,000. L'exécution de ce programme a donné d'excellents résultats et il n'y a pas lieu de poursuivre pareil travail cette année. C'est ce qui explique la réduction du budget.

B) La production hydroélectrique

Le budget du ministère des Ressources hydrauliques est inférieur lui aussi à celui de 1958-59. Cette réduction de plus de \$1,000,000 est attribuable au fait que le gouvernement a terminé, au cours de l'an dernier, un vaste programme de réfection de nos barrages. Elle ne signifie pas que nous accordons une attention moindre au développement de nos richesses hydrauliques, car nous savons qu'elles contribuent beaucoup à notre expansion économique et industrielle. L'Hydro-Québec poursuit toujours ses immenses travaux de développements hydroélectriques. La richesse per capita de la province de

Québec en énergie électrique est la plus élevée du monde entier. En 1956, elle se chiffrait à 1.83 c.v., comparativement à 0.73 aux États-Unis et à 0.32 en France.

C) L'industrie minière

Le budget du ministère des Mines dépasse de \$1,382,000 celui de l'an dernier. Le principal projet qui est actuellement en voie d'exécution est la construction d'un nouveau chemin d'accès au lac Métagami en Abitibi-Ouest. Les géologues ont découvert dans cette région de très importants gisements miniers et l'ouverture d'une voie de communication signifiera l'organisation d'une nouvelle région minière, avec de nouvelles paroisses et de nouvelles villes.

La production minière de notre province représente 21% de la production minière du Canada. Depuis 1945, notre production minière a augmenté de 407.6%, alors que la production du pays n'a augmenté que de 313%. La seule valeur de la production de l'amiante de 1958 est égale à la valeur totale de la production minière de 1945. Les économistes et les financiers prétendent que d'ici quelques années la province de Québec sera au premier rang de tout le continent nord-américain pour la production du minerai de fer. Cette année, la Quebec Cartier Mining Company entreprend la construction de la voie ferrée qui reliera ses exploitations du Nouveau-Québec avec la future ville de Port-Cartier sur la Côte nord. L'exécution de ce seul projet nécessitera une main-d'oeuvre de 5,000 à 7,000 hommes, durant une période d'au moins trois ans.

3° L'industrie manufacturière

Nombre de facteurs expliquent la puissance grandissante de l'industrie manufacturière de notre province. Le Québec produit 50% de tout le papier-journal du Canada. Il fournit 60% de la production mondiale de l'amiante et également 25% de la production mondiale de l'aluminium. D'ici dix ans, il occupera une place de premier plan dans la production du minerai de fer et améliorera dans des proportions très sensibles sa production de cuivre et de zinc. Ces richesses naturelles, jointes à un potentiel d'énergie électrique très puissant, constituent, M. l'Orateur, les causes principales des succès industriels de ces dernières années. Il faut cependant ajouter que le climat social et industriel de notre province est l'un des plus stables qui soit au monde. Évidemment, un pays pourrait peut-être posséder autant de richesses, mais s'il ne possède pas la stabilité sociale et politique, les financiers et les chefs d'entreprises ne s'y intéresseront pas.

La valeur actuelle de la production manufacturière de la province s'élève à 7 milliards de dollars. Si nous ajoutons à cette production manufacturière, la valeur de la production agricole, de la production forestière, de la production minière et de la production de l'industrie de la construction, nous arrivons à la somme de 10 milliards. En 1948, l'industrie de la construction avait exigé des capitaux au montant de \$400,000,000. Cette industrie a nécessité l'an dernier des capitaux au montant de \$1,400,000,000, soit une augmentation de \$1,000,000,000 en l'espace de dix ans. En juin 1957, monsieur E.-H. Walker,

président de General Motors of Canada Ltd., déclarait après une tournée à travers le Canada :

“Le rythme de l'expansion industrielle dans la province de Québec est plus rapide que partout ailleurs au Canada.”

Si nous consultons la valeur des placements faits dans l'industrie manufacturière de notre province au cours des dernières années, nous constatons que durant la seule année 1957, des placements au montant de \$547,300,000, soit 21.4% de tous les placements canadiens, ont été faits dans notre province. Ceci représente une augmentation de 90.6% sur les chiffres de 1948. Le *Monetary Times* de décembre 1958 nous donnait le pourcentage de ces placements dans le Québec et dans le Canada tout entier. Le pourcentage pour notre province dépasse de beaucoup le pourcentage de tout le pays. Voici les résultats du calcul fait par les rédacteurs du *Monetary Times* :

Placements de capitaux dans l'industrie manufacturière		
	Québec	Canada
1953	100.0	100.0
1954	107.0	99.4
1955	127.5	100.8
1956	154.7	131.3
1957	171.7	130.9

Les développements formidables dont notre province bénéficie depuis une quinzaine d'années sont pour nous des motifs de confiance dans l'avenir, pourvu que tous et chacun apportent leur contribution au progrès et à la prospérité de la population de la province. L'amour du travail, le sens de la responsabilité personnelle et la mise en application des vertus traditionnelles de nos ancêtres sont encore et toujours des gages de progrès et de succès durables. Forger les caractères est pour le moins aussi important qu'enrichir les cerveaux et les intelligences. Nous avons un héritage précieux à conserver et à faire fructifier. C'est notre devoir à tous d'y contribuer dans la pleine mesure de nos forces, à la lumière des leçons du passé et des devoirs de l'heure présente. La sécurité et la stabilité constitutionnelles sont les fondements de toute saine et véritable liberté. Les droits et les prérogatives que la constitution canadienne reconnaît à notre province sont essentiels à notre vie et à notre survie. Point n'est besoin de réitérer l'opinion maintes fois exprimée au nom du gouvernement de la province par le Premier Ministre: la province de Québec ne demande pas de faveur, mais elle exige, comme elle a le droit de le faire et comme c'est son devoir, le respect intégral des droits, prérogatives et libertés qui lui appartiennent. C'est un capital que nous entendons sauvegarder et protéger pour le plus grand bien du pays et cela, sans égard à la couleur politique des autorités fédérales. Notre droit à la vie et à la survie a été conquis de haute lutte; il n'est pas susceptible d'enclère, encore moins de vente ou de trahison.

CONCLUSIONS

Nous vivons, M. l'Orateur, dans un monde qui néglige de se pencher sur le passé. Les esprits les plus impartiaux témoignent toutefois qu'une profonde transformation a modifié le visage de notre province. Les quinze dernières années ont en effet été marquées d'une véritable révolution pacifique. En fait, ce fut de la part d'un homme politique, quinze années de labeur acharné, quinze années consacrées au progrès de sa province, quinze années pendant lesquelles il a multiplié les mesures destinées à accroître le bien-être de ses compatriotes.

Les témoignages les plus autorisés venant d'écrivains, de journalistes et d'économistes de l'extérieur, sont unanimes à souligner l'importante rénovation accomplie dans notre province. Le *Financial Post* du 7 février dernier, au début du son numéro spécial sur le Québec, publiait l'article suivant:

"Québec ne jette pas de regards nostalgiques sur son histoire légendaire. L'avenir est trop brillant pour qu'il se borne à se pencher sur le passé. Il y a peu de régions au monde qui soient si remplies de promesses et dont l'expansion se traduise par des placements qui se chiffrent par milliards.

Chacune des perspectives de développement est palpitante d'intérêt. Ajoutez-les les unes aux autres et ces perspectives deviennent étonnantes. La mise en valeur de mines de fer qui représentent le placement de centaines de millions de dollars se poursuit avec célérité. De nouvelles découvertes de gisements de cuivre laissent également entrevoir d'heureuses réalisations.

Une nouvelle industrie d'acier ne manquera pas de s'établir dans le district de Montréal. On peut prédire qu'elle deviendra l'amorce d'une production importante de ce métal. Ici encore, les placements se chiffreront en centaines de millions.

Des décisions seront bientôt prises pour engager de nouveaux capitaux pour l'établissement sur nos rivières d'usines génératrices d'électricité. C'est dans la province de Québec que se trouvent encore les plus importantes réserves d'énergie hydroélectrique. Or, ces réserves sont un puissant attrait pour l'industrie.

La capacité accrue des usines d'aluminium n'attend que la réouverture des débouchés à travers le monde. D'immenses forêts sont susceptibles d'alimenter une production supérieure de pulpe et de papier — lorsque la demande mondiale l'exigera.

Comme ses ressources se développent sans interruption, la province de Québec est placée dans une position stratégique pour servir de nombreux marchés et elle se prépare pour une ère nouvelle d'expansion industrielle."

Avez-vous déjà pensé aux progrès prodigieux de l'éducation ? Avez-vous déjà pensé au développement de l'enseignement universitaire, à l'essor de l'École Polytechnique de Montréal, de la Faculté de médecine de Laval ? Saviez-vous que depuis 1945, plus de 4,000 écoles nouvelles ont été construites pour fournir aux enfants d'âge scolaire plus de 19,000 nouvelles classes, soit quatre fois le nombre de classes de la ville de Montréal ? Saviez-vous qu'en l'espace de quinze ans, le département de l'Instruction publique a organisé 48 nouvelles écoles normales pour la formation du personnel enseignant et reconstruit dans le même temps nos deux grandes écoles normales de garçons ? Saviez-vous que 41 nouvelles écoles spécialisées ont été mises à la disposition de notre jeunesse ouvrière, au cours des quinze dernières années ? Saviez-

vous que le nombre des élèves qui fréquentent nos écoles spécialisées est passé de 11,569 en 1945 à 30,251 en 1958 ?

Il y a quinze ans, personne n'était fier de la situation de notre province au point de vue protection de la santé. Le gouvernement a fait un effort magnifique pour reprendre le temps perdu et il a réussi, durant cette période, à fournir à la population 28,894 nouveaux lits d'hôpitaux. Autrefois, les hôpitaux étaient concentrés dans les grandes villes. Aujourd'hui, il n'existe pas une région, même la plus reculée, qui ne possède d'institution d'hospitalisation.

Le visage de nos régions rurales n'est-il pas plus gai, n'exprime-t-il pas davantage la joie de vivre ? Nos cultivateurs croient-ils encore appartenir à une classe oubliée ? Croient-ils encore habiter derrière une frontière fermée au progrès moderne ? Saviez-vous qu'au cours des quinze dernières années, l'Office du crédit agricole a consenti un total de 34,534 prêts dont 23,033 étaient destinés à l'établissement de fils de cultivateurs sur des terres ? Ces prêts forment une somme totale de \$115,536,330. Saviez-vous qu'en l'espace de quinze ans, l'Office de l'électrification rurale a contribué avec ses coopératives à la construction de 8,500 milles de lignes de distribution électrique et que les compagnies privées, sous l'impulsion du gouvernement, en ont construit 12,000 milles ? Les ingénieurs estiment que l'Office de l'électrification rurale a fourni ainsi l'énergie électrique à 60,000 familles rurales et les compagnies privées à 80,000 familles, ce qui signifie qu'une population de 800,000 personnes de plus, environ, peut depuis ce temps bénéficier des avantages de l'électricité. Saviez-vous que les travaux de drainage du ministère de l'Agriculture ont ajouté à la superficie cultivable de notre province, environ 1,673,652 acres de terre ?

Saviez-vous que depuis la mise en vigueur de la Loi de l'habitation familiale en 1948, jusqu'au 1er février 1959, 36,771 nouvelles résidences ont été construites grâce à cette loi ? Ces maisons d'habitation logent 154,857 personnes, soit une population qui dépasse de beaucoup celle de la ville de Verdun qui est pourtant la troisième ville en importance de la province.

Saviez-vous qu'il y a quinze ans, il n'y avait pas de système organisé pour l'entretien des chemins d'hiver et qu'aujourd'hui le ministère de la Voirie contribue à assurer l'entretien de 33,367 milles de chemins d'hiver ? Saviez-vous que depuis 1945, le ministère de la Voirie a modernisé 17,976 milles de routes et que le ministère des Travaux publics a assuré la construction de 2,049 nouveaux ponts ?

Ces chiffres, M. l'Orateur, expriment des réalités qui dépassent la conception d'un homme ordinaire et même celle du plus ardent travailleur. Ils représentent des travaux d'une telle envergure qu'ils ont exigé l'impulsion d'un chef à l'intelligence puissante qui a su à la fois comprendre notre passé et comprendre également notre rôle dans l'avenir. Et pourtant, je n'ai pas parlé des nouvelles exploitations minières qui se développent dans des régions hier complètement désertes. Je n'ai pas parlé de toutes nos villes nouvelles, de toutes nos villes qui ont grandi par suite de notre expansion industrielle. Lorsque vous songez à toutes ces réalités, vous ne pouvez oublier qu'elles représentent des heures de travail, de dévouement et de réflexion. Vous ne

pouvez oublier que le Premier Ministre, doué d'immenses talents par la Providence, a consacré une intelligence peu ordinaire au progrès et au développement de sa province. Lorsque je considère son œuvre, lorsque j'écoute les attaques dont il est parfois l'objet de la part de certains adversaires, je ne puis m'empêcher de songer que ces adversaires eux-mêmes se rendent compte de l'immensité de la tâche qu'il a accomplie. Ils se sentent, j'en suis convaincu, incapables d'un pareil effort, incapables d'un pareil désintéressement, incapables de penser et de réaliser une œuvre de cette envergure. Ils ont, sans aucun doute, un immense sentiment d'infériorité en face de lui et ils sont impuissants à exprimer des critiques fondées qui pourraient détruire un travail aussi gigantesque. C'est cette impuissance qui produit dans leur cœur des sentiments de haine et de dépit.

L'histoire de demain, lorsqu'elle portera un jugement définitif sur l'œuvre qu'il a accomplie, affirmera, j'en suis convaincu, que notre chef a permis à sa province de reprendre bien des années perdues, pour l'engager définitivement sur la voie du progrès et du bien-être.

M. l'Orateur, je propose que cette Chambre se forme maintenant en Comité des voies et moyens.

Tableau No 1

PROVINCE DE QUÉBEC
ÉTAT PROVISOIRE DES REVENUS
pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1959
10 mois terminés — 2 mois en cours

REVENUS : —			
Provenant d'impôts et de droits : —			
Sur les corporations (capital).....	\$ 21,500,000		
Sur les corporations (profits).....	82,000,000	\$103,500,000	
Impôt provincial sur le revenu.....		47,000,000	
Sur la gasoline.....		86,600,000	
Ventes.....	60,700,000		
A déduire: Partie attribuée au fonds d'éducation.....	30,200,000		
		30,500,000	
Sur les successions.....		20,000,000	
Sur le tabac.....		18,500,000	
Sur transferts de valeurs mobilières.....		1,400,000	
Loi de l'assistance publique: —			
Courses.....	4,360,000		
Divertissements.....	2,390,000		
Pour hôpitaux (sur repas).....	5,750,000		
		12,500,000	
Pour la prévention des incendies.....		150,000	
			\$320,150,000
Provenant d'autres sources : —			
Ressources Naturelles : —			
Terres et Forêts.....		13,700,000	
Mines.....		5,625,000	
Ressources hydrauliques.....		5,164,000	
Chasse.....		2,023,000	
Pêcheries.....		15,000	
Terres de colonisation.....		37,000	
Attribué au Fonds d'Education : —			
Droits de coupe.....	770,000		
Ressources hydrauliques.....	5,500,000	6,270,000	
			32,834,000
Licences et permis : —			
Véhicules-automobiles.....		35,550,000	
Hôtels, restaurants, etc.....		630,000	
Loi de l'assistance publique.....		200,000	
Divers.....		690,000	
			37,070,000
Honoraires et divers : —			
Loi de l'assistance publique.....		1,000,000	
Département du procureur général.....		1,387,000	
Transports et Communications.....		655,000	
Département du travail.....		1,090,000	
Secrétariat de la province.....		250,000	
Terres et Forêts.....		30,000	
Divers.....		636,000	
			5,048,000
Intérêts : — Placement des fonds d'amortissement.....			
		4,500,000	
Divers comptes.....		805,000	
			5,305,000
Fonds d'éducation.....			
		38,970,000	
A déduire: Revenus figurant à la rubrique Ressources Naturelles.....		6,270,000	
			32,700,000
Commission des liqueurs de Québec : —			
Impôt spécial sur les spiritueux (S.R.Q., 1941, c. 255, a. 31).....		2,000,000	
Permis et droits.....		11,300,000	
Compte de commerce.....	31,500,000		
A déduire: Octroi à l'assistance publique.....	1,000,000	30,500,000	
			43,800,000
Autres revenus : —			
Paiement de péréquation (net).....		56,000,000	
Subside canadien.....		3,173,000	
Amendes, etc.....		1,114,000	
Divers.....		58,000	
			60,345,000
Total des revenus.....			\$537,252,000

Tableau No 2

PROVINCE DE QUÉBEC

**ÉTAT PROVISOIRE DES DÉPENSES ORDINAIRES ET EN
IMMOBILISATIONS**

**pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1959
10 mois terminés — 2 mois en cours**

Départements	Total	DÉPENSES	
		Ordinaires	En immobili- sations
Affaires municipales	\$ 4,915,000	\$ 4,915,000	\$ —
Agriculture	27,186,000	27,186,000	—
Bien-Être social et Jeunesse	82,851,000	77,551,000	5,300,000
Chasse	3,800,000	3,260,000	540,000
Colonisation	14,360,000	10,980,000	3,380,000
Conseil exécutif	8,474,000	8,474,000	—
Finances	8,478,000	8,478,000	—
Industrie et commerce	1,871,000	1,871,000	—
Instruction publique	92,187,000	90,287,000	1,900,000
Législation	1,413,000	1,413,000	—
Mines	5,563,000	3,588,000	1,975,000
Pêcheries	3,914,000	3,464,000	450,000
Procureur général	14,555,000	14,555,000	—
Ressources hydrauliques	6,160,000	3,610,000	2,550,000
Santé	66,563,000	66,563,000	—
Secrétaire de la province	2,586,000	2,586,000	—
Terres et forêts	8,398,000	8,248,000	150,000
Transports et Communications	725,000	725,000	—
Travail	3,094,000	3,094,000	—
Travaux publics	37,558,000	18,908,000	18,650,000
Voirie	106,880,000	50,430,000	56,450,000
Réserve	4,200,000	4,200,000	—
	<u>\$505,731,000</u>	<u>\$414,386,000</u>	<u>\$ 91,345,000</u>
Service de la dette publique	* <u>\$ 31,142,000</u>	<u>\$ 31,142,000</u>	

SOMMAIRE

Compte ordinaire :		
Revenus		\$537,252,000
Dépenses :		
Ordinaires	\$414,386,000	
Service de la dette publique	* 31,142,000	\$445,528,000
		<u>\$ 91,724,000</u>
Compte immobilisation		<u>\$ 91,345,000</u>

* Y compris \$19,000,000 pour les paiements aux fonds d'amortissement qui réduisent la dette d'autant.

Tableau No 3

PROVINCE DE QUÉBEC

REVENUS APPROXIMATIFS pour L'EXERCICE FINANCIER 1959-60

REVENUS : --			
Provenant d'impôts et de droits : --			
Sur les corporations (capital)	\$ 22,500,000		
Sur les corporations (profits)	82,500,000		
		\$105,000,000	
Impôt provincial sur le revenu		47,500,000	
Sur la gazoline		88,000,000	
Ventes	62,500,000		
A déduire: Partie attribuée au fonds d'éducation	31,250,000		
		31,250,000	
Sur les successions		18,000,000	
Sur le tabac		19,000,000	
Sur transferts de valeurs mobilières		1,200,000	
Loi de l'assistance publique : --			
Courses	4,500,000		
Divertissements	2,500,000		
Pour hôpitaux (sur repas)	5,800,000		
		12,800,000	
Pour la prévention des incendies		150,000	
			\$322,900,000
Provenant d'autres sources : --			
Ressources Naturelles : --			
Terres et Forêts		13,815,000	
Mines		4,530,000	
Ressources hydrauliques		5,365,000	
Chasse		2,547,000	
Pêcheries		225,000	
Terres de colonisation		27,000	
Attribué au Fonds d'Education : --			
Droits de coupe	670,000		
Ressources hydrauliques	5,600,000		
		6,270,000	
			32,779,000
Licences et permis : --			
Véhicules-automobiles		37,000,000	
Hôtels, restaurants, etc.		640,000	
Loi de l'assistance publique		250,000	
Divers		697,000	
			38,587,000
Honoraires et divers : --			
Loi de l'assistance publique		1,000,000	
Département du procureur général		3,470,000	
Transports et Communications		665,000	
Département du travail		1,120,000	
Secrétariat de la province		300,000	
Terres et Forêts		50,000	
Divers		636,000	
			7,241,000
Intérêts : -- Placement des fonds d'amortissement			
		5,200,000	
Divers comptes		859,000	
			6,059,000
Fonds d'éducation			
		40,120,000	
A déduire: Revenus figurant à la rubrique Ressources Naturelles		6,270,000	
			33,850,000
Commission des liqueurs de Québec : --			
Impôt spécial sur les spiritueux (S.R.Q., 1941, c. 255, a. 31) ..		1,975,000	
Permis et droits		12,000,000	
Compte de commerce	32,000,000		
A déduire: Octroi à l'assistance publique	1,000,000		
		31,000,000	
			44,975,000
Autres revenus : --			
Paiement de péréquation (net)		51,300,000	
Subside canadien		3,173,400	
Amendes, etc.		977,000	
Divers		53,600	
			55,504,000
Total des revenus			\$541,895,000

Tableau No 4

PROVINCE DE QUÉBEC
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ORDINAIRES ET EN
IMMOBILISATIONS

Pour l'exercice financier 1959-60

Départements	Total	DÉPENSES	
		Ordinaires	En immobili- sations
Affaires municipales.....	\$ 2,732,000	\$ 2,732,000	\$ —
Agriculture.....	30,216,000	29,166,000	1,050,000
Bien-Être social.....	69,871,000	66,871,000	3,000,000
Chasse.....	4,296,000	3,796,000	500,000
Colonisation.....	14,055,000	10,980,000	3,075,000
Conseil exécutif.....	8,179,500	8,179,500	—
Finances.....	9,197,000	9,197,000	—
Industrie et commerce.....	2,063,500	2,063,500	—
Instruction publique.....	95,277,000	94,777,000	500,000
Jeunesse.....	20,852,000	15,852,000	5,000,000
Législation.....	1,429,000	1,429,000	—
Mines.....	6,580,000	3,580,000	3,000,000
Pêcheries.....	4,154,000	3,704,000	450,000
Procureur général.....	17,457,000	17,457,000	—
Ressources hydrauliques.....	5,103,000	4,453,000	650,000
Santé.....	69,725,000	69,725,000	—
Secrétaire de la province.....	3,502,500	3,002,500	500,000
Terres et forêts.....	8,228,000	8,008,000	220,000
Transports et Communications.....	805,000	805,000	—
Travail.....	3,342,000	3,342,000	—
Travaux publics.....	38,111,000	17,861,000	20,250,000
Voirie.....	101,977,000	42,877,000	59,100,000
	<u>\$517,152,500</u>	<u>\$419,857,500</u>	<u>\$ 97,295,000</u>
Service de la dette publique.....*	\$ 31,786,000	\$ 31,786,000	

SOMMAIRE

Compte ordinaire :		
Revenus.....		\$541,895,000
Dépenses :		
Ordinaires.....	\$419,857,500	
Service de la dette publique.....*	\$ 31,786,000	\$451,643,500
		<u>\$ 90,251,500</u>
Surplus au compte ordinaire.....		<u>\$ 90,251,500</u>
Compte immobilisation.....		<u>\$ 97,295,000</u>

* Y compris \$19,783,000 pour les paiements aux fonds d'amortissement qui réduisent la dette d'autant.

TABLE DES MATIÈRES

I.— CONSIDÉRATIONS SUR L'ANNÉE 1958-59	4
<i>a)</i> Dépenses imputables au capital.....	6
<i>b)</i> Surplus au compte ordinaire.....	7
<i>c)</i> Diminution de la dette nette.....	8
<i>d)</i> Dette per capita.....	8
<i>e)</i> Le marché de nos obligations.....	9
II.— CONSIDÉRATIONS SUR LE BUDGET 1959-60	9
<i>a)</i> L'éducation.....	10
<i>b)</i> La protection de la santé.....	10
<i>c)</i> La sécurité sociale.....	11
<i>d)</i> L'activité économique.....	12
1° L'industrie agricole.....	12
2° L'exploitation de nos richesses naturelles.....	12
A) La forêt.....	12
B) La production hydroélectrique.....	12
C) L'industrie minière.....	13
3° L'industrie manufacturière.....	13
Tableau N° 1.— État provisoire des revenus pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1959	18
Tableau N° 2.— État provisoire des dépenses ordinaires et en immobilisations pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1959	19
Tableau N° 3.— Revenus approximatifs pour l'exercice financier 1959-60	20
Tableau N° 4.— Prévisions budgétaires ordinaires et en immobilisations pour l'exercice financier 1959-60	21